

**M A I R I E**

DE

**SAINT-GENEST-MALIFAU**

Code Postal : 42660  
Téléphone : 04 77 51 20 01  
Télécopieur : 04 77 51 26 71

**ARRETE 2022-100**

Le Maire de la Commune de SAINT GENEST MALIFAU :

VU la demande présentée par l'entreprise CERCLE ARTISANAL DU VELAY Champs de Berre 43240 SAINT JUST MALMONT ;

VU le Code des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 131.3 et L 131.4 ;

VU le Code de la Route ;

CONSIDERANT qu'il appartient à l'autorité municipale de prendre les mesures nécessaires en vue d'assurer la sécurité des personnes à l'occasion des travaux d'abattage d'arbres sur la parcelle située 7 bis rue du Violet à Saint-Genest-Malifau ;

**A R R E T E :****Article 1<sup>er</sup> : Circulation**

➤ La circulation sera alternée au niveau du 7 bis rue du Violet **du 19 septembre 2022 au 24 septembre 2022.**

**Article 2 :** Une signalisation adéquate ainsi qu'une pré-signalisation seront installées de part et d'autre des travaux.

**Article 3 :** Ces signalisations seront mises en place et maintenues par l'entreprise CERCLE ARTISANAL DU VELAY pendant toute la durée des travaux.

**Article 4 :** L'entreprise CERCLE ARTISANAL DU VELAY, Monsieur le Responsable des Services Techniques, Monsieur le Chef de Brigade de Gendarmerie de SAINT-GENEST-MALIFAU sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'application du présent arrêté.

Fait à SAINT GENEST MALIFAU, le 9 septembre 2022

Le Maire  
Vincent DUCREUX

